L'écologie
Conseil Régional Haute-Normandie
Groupe des Elus Verts

Communiqué de presse
25 mai 2009

Le classement des Boucles de Seine, une condition non négociable

Toujours avides de suivre les dernières recommandations élyséennes (le président Sarkozy a rappelons-le appelé à une déréglementation en matière d'urbanisme lors de son discours sur le Grand Paris[1]) plusieurs acteurs économiques et politiques de notre région (Vice-président de l'Agglo de Rouen, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture…) s'attaquent depuis peu au projet de classement des Boucles de Seine.

Ce lobby permanent trouve écho auprès des services de l'Etat et de son représentant en Région, puisque lors de la plénière du CESR du 4 mai dernier, l'agent de la toute nouvelle Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, a « rassuré » un conseiller en lui affirmant étudier l'impact d'un tel classement pour le développement économique. Et en suggérant qu'en cas d'impacts jugés « négatifs » pour la poursuite du développement de la logistique et de l'industrie traditionnelles, le Préfet ne donnerait pas son aval au classement.

Le Contrat de Projets Etat – Région 2007-2013 a lié l'arasement du chenal de Rouen à ce classement ainsi qu'au projet de réhabilitation des berges et des zones connexes. Le financement de la Région, équivalent à 1/6 des coûts du projet de creusement, est conditionné à la bonne réalisation de ces conditions. Autant dire que toute remise en cause du projet de classement des Boucles de Seine équivaudrait à une rupture du contrat passé avec la Région, et donc à son financement. Le groupe des élus Verts au Conseil régional veillera donc à la bonne conduite des études préalables au creusement de même qu'à l'effectivité du classement, conditions non négociables de son soutien au projet.

Développement économique ne doit pas rimer avec désastre écologique. Sous peine de banqueroute. Tous les jours des hommes et des femmes nous démontrent qu'il est possible d'entreprendre en protégeant l'environnement. Ne faisons pas l'erreur d'opposer économie et environnement, faisons de l'économie au service de l'environnement.

Véronique Bérégovoy
Présidente du groupe des élu-e-s Verts
au Conseil régional

[1] "Pour libérer l'offre, il faut déréglementer, augmenter les coefficients d'occupation des sols et rétablir la continuité du bâti dans les zones denses, permettre aux propriétaires d'agrandir leur maison individuelle, rendre constructible les zones inondables, utiliser les interstices, changer les procédures, changer la façon d'appliquer le droit..." 29 avril 2009

Groupe des Elus Verts au Conseil Régional de Haute-Normandie
12, avenue Aristide Briand 76000 Rouen – Tel : 02.35.89.01.75 – Fax : 02.35.70.98.02
e-mail : verts.crhn@wanadoo.fr – site web : http://hncrverts.free.fr